

À Plougonvelin, le 3 mai 2008

Aux marins pérés en mer...

Francis Vallat

Président de l'Institut Français de la Mer

Le 8 mai dernier, la cérémonie du souvenir qui s'est tenue comme chaque année depuis 2005 en hommage à tous ceux qui sont morts en mer, au cénotaphe de la pointe Saint-Mathieu, devant les trois cryptes construites en hommage aux trois communautés de marins « morts pour la France », ceux de la pêche, du commerce et de l'État, a été animée à la demande des organisateurs par le président de l'Institut Français de la Mer.

L'IFM est honoré de cette invitation qu'il ressent comme la récompense de quarante années au service de la cause maritime française. Cette cérémonie annuelle de recueillement en hommage au sacrifice de la France maritime rappelle le tribut payé par les marins au métier en temps de paix comme en temps de guerre.

Depuis plus de soixante ans que notre pays est en paix, chaque année, trop de nos marins meurent en mer. L'Institut Français de la Mer œuvre depuis sa création à l'amélioration de la sécurité de la navigation. Sa force d'initiative est reconnue tant à Paris qu'à Bruxelles ; le gouvernement a nommé son président Francis Vallat comme représentant de la France au conseil d'administration de l'Agence européenne de sécurité maritime. La tâche n'est pas achevée. La tâche ne sera jamais achevée. Mais les priorités commandent.

L'IFM rappelle que trop de pêcheurs français disparaissent en mer chaque année, au point que cette profession reste en France celle qui subit le plus grand nombre d'accidents fatals du travail. Il est urgent que la politique commune des pêches modifie le cadre de son action et réforme les conditions de gestion des flottes afin de prendre en considération la sécurité des marins pêcheurs. La préservation de la ressource passe d'abord par la sauvegarde de la vie de nos marins.

Le 8 mai dernier, le président de l'Institut Français de la Mer a rappelé les mesures concrètes minimales à prendre pour qu'enfin soit arrêté le cortège des pérés en mer victimes d'abord d'une organisation commune de la pêche mal comprise.

La Rédaction

Mesdames et messieurs les personnalités (hauts représentants de l'État et élus), monsieur l'amiral chef d'état-major de la Marine et cher Pierre-François, monsieur l'amiral préfet maritime de l'Atlantique, mesdames et messieurs les représentants des associations patriotiques et de marins, très chères familles de nos disparus, chers amis,

C'est de tout près d'ici que partirent en 1785 *La Boussole* et *L'Astrolabe* de l'expédition La Pérouse, ce grand marin qui avait tout calculé sauf son retour, sagesse ou plutôt abnégation caractéristiques de tous ceux qui, pour quelque raison qui soit, vont sur les mers.

Il y a 81 ans ce monument voulu par l'amiral Guépratte était inauguré par Georges Leygues, l'un des plus grands ministres de la République probablement parce que sa conviction intime était que la France ne pouvait être grande que si elle était maritime.

Guépratte, lui, était un guerrier qui s'illustra de façon éclatante à l'avant-garde de l'attaque du détroit des Dardanelles en 1915, témoignant d'un courage exceptionnel et d'une audace qui valurent à ce sexagénaire le surnom, donné par les Britanniques, de *fire-eater* (mangeur de feu). Et pourtant cet homme étincelant, sensible à la grandeur et même à son décorum, était connu pour le soin qu'il prenait - sans en avoir l'air - de ceux qui étaient sous ses ordres, qu'ils soient gradés ou obscurs. Aussi peut-on être d'autant plus sensible à son émotion lorsqu'il dit, lui le glorieux, cette phrase que me rappelait le commandant Le Dreff et que j'ai relue dans la documentation de l'association «aux marins» : « *Les marins disparus dans l'abîme et n'ayant eu pour linceul que les flots de l'océan, ceux-là méritent aussi que leur obscur sacrifice soit honoré à jamais.* » Et nul doute que Guépratte, marin encore plus que guerrier, songeait bien sûr aux marins morts au combat, mais aussi à tous les marins péris en mer, qu'ils soient de pêche, au commerce, en service commandé ou bien sûr, oui bien sûr, sauveteurs.

Car tous les marins, quelle que soit leur origine, sont les enfants indissociables, et les serviteurs - au sens si noble du terme - des valeurs universelles et belles que la mer portera toujours en elle ! L'amiral Leautaud nous parlait l'année dernière, je cite, de ces valeurs qu'on a toujours reconnues aux gens de mer, telles le courage civique et le sens du devoir à l'égard de sa communauté. De même les prix de l'Institut Français de la Mer, institution que j'ai l'honneur de présider et qui fait que vous m'avez autorisé aujourd'hui à partager votre émotion, se réfèrent explicitement - je cite encore - « aux valeurs traditionnelles et exigeantes du monde maritime : compétence, rigueur, solidarité, noblesse, générosité, humilité ». Or ces prix de l'IFM ont distingué aussi bien des militaires que des pêcheurs ou toutes sortes d'amoureux ou de travailleurs de la mer, souvent peu connus du grand public et si différents les uns des autres, mais mystérieusement reliés par leur attachement à la mer.

Ce sont d'ailleurs la grandeur et la noblesse de la mer, elle aussi « faucheuse aveugle » pourtant - comme ici vous le savez tous - qui attirent ceux qui l'aiment et dont la grandeur et la noblesse furent ou sont souvent sobres, naturelles, modestes... et donc trop souvent méconnues. Ce qui distingue un marin, m'a dit un jour Éric Tabarly, c'est qu'il respecte la mer, c'est qu'il ne la provoque pas, mais c'est aussi qu'il ne lui en veut ni ne lui en voudra jamais de rien. Hommage magnifique de celui qui plus que tous considérait que la mer puissante était la vie et qui, quelque part, acceptait à l'avance qu'elle pût aussi être la mort, sa mort... Message douloureux, mais aussi message de sérénité, et d'acceptation du deuil, adressé à tous ceux qui dans leur cœur souffrent si douloureusement de l'absence d'un marin proche.

Pour tout cela, et parce que votre douleur fut et est causée par la disparition de

Manifestations

À Plougonvelin, le 3 mai 2008. Aux marins péris en mer...

ceux que la mer, mer nourricière mais mer cruelle, a emportés, je veux rendre l'hommage de la France maritime à l'association «Aux marins» si bien représentée par l'officier général Leautic. J'ajouterais, amiral, que je suis sûr que l'humanité profonde, la délicatesse des mots que vous avez su trouver encore aujourd'hui, auront été droit au cœur de tous ceux qui souffrent et resouffrent, chaque matin en se levant, chaque soir en cherchant le sommeil, de l'absence d'un être cher péri en mer. Grâce à vous ils savent que la grande famille des marins fait qu'ils ne sont et ne seront jamais seuls, que toute une chaîne solidaire, silencieuse mais bien réelle, est là pour les soutenir à défaut de pouvoir les consoler.

Amis ! Ceux dont nous honorons la mémoire ici méritent toute notre admiration et notre respect. Mais ceux dont les noms vont s'inscrire à côté des leurs dans les prochains mois méritent toute notre préoccupation.

Car ne nous faisons pas d'illusion, une ou deux dizaines de gens de mer navigant professionnellement sous pavillon français, marins-pêcheurs quasi totalement, seront victimes cette année encore d'événements de mer. En décès au travail, ça fait 1 pour 1000. C'est vingt fois plus que la moyenne des travailleurs français. La mer peut-être cruelle je l'ai dit, la froide statistique aussi.

Certains de ces événements de mer ont pour cause profonde une situation économique difficile et qui conduit, hélas, à faire de la prise de risques un facteur de production comme les autres. On peut le regretter, ô combien ! Et même s'il faut saluer ici les efforts des équipes gouvernementales attelées à l'amélioration ou au moins à la non dégradation de cette situation économique du fait du renchérissement des carburants utilisés à la pêche. Il y a encore tant à faire... Car beaucoup de ces événements de mer ne doivent rien à la fatalité, et ce sont ceux là qui doivent retenir notre attention. Les organismes d'analyse et d'étude de la sinistralité à la pêche (Bureau d'enquêtes sur les événements de mer - BEAmer, Institut maritime de prévention - IMP notamment) mettent systématiquement en avant deux facteurs principaux : la vétusté, ce que les technocrates appellent la « désoptimisation » de la flotte, et la dégradation croissante de la tenue du quart et de la vigilance qu'elle implique.

Pour la vétusté de trop de nos navires de pêche, il faut absolument obtenir qu'en dépit de la surcapacité de la flotte, on puisse enfin lancer un vrai renouvellement des flottilles en navire sûrs, sobres et sains. Une mission dans ce sens a été confiée par le ministre chargé des pêches (sous l'autorité du président de la République qui en avait pris l'engagement détaillé en réponse aux questions de l'IFM alors qu'il était candidat) mission confiée au président de l'IMP Georges Turret, par ailleurs administrateur de l'IFM. Cette mission ne sera pas facile, mais il faut absolument mettre fin au maintien en flotte de navires trop anciens et devenus inadaptés.

Pour la vigilance, elle est dégradée autant du côté des navires de pêche que des navires de commerce, et notamment sur beaucoup de petits caboteurs armés sous des pavillons d'États plus complaisants que d'autres. Mais si les responsabilités peuvent être partagées au niveau de la cause des accidents, ce n'est pas le cas à celui des victimes : elles sont toutes du côté des marins-pêcheurs. Cela donne aux décideurs une claire orientation : mettre fin dans les approches maritime de l'Europe au sous-armement en personnels de quart aptes et qualifiés de certains

navires marchands. Dès que la navigation dépasse les 24 heures, il faut que chaque navire puisse avoir trois officiers capables de faire le quart... et qu'en période d'obscurité, ils puissent être assistés, comme le prévoit la règle, d'un veilleur actif.

Et puis il faut - c'est un combat majeur de l'IFM - que les États de pavillon les plus lâches se ressaisissent, ou sinon qu'ils soient enfin sévèrement responsables et sanctionnés. Sachez que c'est à quoi s'emploient tous les acteurs conscients et responsables du monde maritime, et que la France est active au premier rang de cette guerre. La bonne nouvelle étant qu'elle est à chaque combat de moins en moins seule et que les victoires qu'ont remportées - encore récemment - les « opposants » à la responsabilité du pavillon ressemblent de plus en plus à des barouds d'honneur, à des combats d'arrière-garde, au chant du cygne d'une époque bientôt révolue. Oui, le sens de l'histoire a enfin été retourné, et il paraît enfin irréversible. Même si - c'est vrai hélas - cela prendra encore quelques années.



En terminant je voudrais seulement vous dire que lorsque dans la Revue Maritime de mars 2006, j'écrivais que l'IFM s'associait à l'œuvre du Cénotaphe « tant sont importants l'hommage que la Nation doit à ceux qui sont morts à son service, et le respect que nous devons, génération après génération, au sacrifice de celles et de ceux qui nous ont précédés », j'ajoutais qu'il était fondamental que « nous soyons ainsi invités à ce qu'il est commun d'appeler le devoir de mémoire ». Pour cette raison je suis heureux, oui heureux de la présence de trois de mes petites filles, Pauline, Juliette et Hortense, qui peut-être n'ont pas tout compris de l'extraordinaire force, de l'intensité émotionnelle de cette journée, mais qui vont tout à l'heure symboliquement accompagner le dépôt des gerbes, illustrant ainsi - à l'instigation des organisateurs - l'attachement des générations futures à la célébration du souvenir de nos glorieux - et surtout aimés - anciens.

Merci de m'avoir fait l'honneur de me compter parmi vous aujourd'hui...